



HONORAIRES DE L'AGENCE

En vigueur à compter du 1er juillet 2022

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée sera celle en vigueur au moment du fait générateur.

Barème TTC des honoraires de vente

Les honoraires de vente sont à la charge du vendeur (sauf convention contraire).

Montant de la transaction (prix net vendeur)	Rémunération en %
Jusqu'à 149 999 €	9 %
De 150 000 € à 249 999 €	7 %
De 250 000 € à 399 999 €	6 %
De 400 000 € à 699 999 €	5.5 %
À partir de 700 000 €	5 %

Dans le cas d'une délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux de l'agence détenant le mandat initial de vente.

Barème TTC des honoraires de chasse immobilière

Les honoraires de chasse sont à la charge de l'acquéreur et sont appliqués sur le prix de vente TTC du bien.

Mandat de recherche exclusif de 3 mois.

Montant de la transaction (prix net vendeur)	Rémunération en %
Jusqu'à 199 999 €	5 000 €
À partir de 200 000 €	3 %

Barème TTC des honoraires de location

Locaux soumis à la loi du 9 juillet 1989 (conforme à la loi ALUR)

Habitation, mixte et meublée

Le prix au mètre carré de la surface habitable varie en fonction de la zone géographique où se situe le logement

Zone très tendue	OU	Zone tendue	OU	Reste du territoire
12€ /m2 habitable		10€ /m2 habitable		8€ /m2 habitable

Honoraires à la charge du bailleur

Création et diffusion de l'annonce, organisation des visites, constitution du dossier du candidat et rédaction du bail : **10€ /m2**

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : **3€ /m2**

Honoraires d'entremise et de négociation : **90€**

Honoraires à la charge du Locataire

Organisation des visites, constitution du dossier du candidat et rédaction du bail : **10€ /m2**

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : **3€ /m2**

Barème TTC des honoraires de gestion

7.2 % du loyer charges comprises (CC)

+ **2.8 %** si souscription à la GLI (Garantie des Loyers Impayés)

Cette prestation est assurée par notre partenaire [C&M gestion GEST'IN](#) afin de vous apporter un service sur mesure et adaptés à vos besoins.

Contactez-nous pour plus d'informations !

Barème TTC ventes annexes

Vente annexe telles qu'un box, une place de parking, etc. : **10% du prix net vendeur avec un forfait minimum de 1 000 € TTC**

Agence Côté PIERRE

354, Boucle des Plaines - Six Fours les Plages

Portable : 07.87.65.27.68 - eva@cotepierreimmobilier.com

S.A.R.L. au capital de 5 000 € RCS Toulon 917 530 453 - Carte Professionnelle n° CPI 8305 2022 000 000 028

C.I.C Six Fours Les Plages, Place des Poilus - 83140 SIX FOURS LES PLAGES

www.cotepierreimmobilier.com